

Justiceⁱⁱⁱ

Problème àⁱⁱⁱ régler^{iv}

Énoncé de problème : il faut intervenir dans la crise qui sévit au pays^{vi} en matière d'accès à la justice et favoriser des résultats justes pour tous.

Contexte^{vii} : la dernière année a mis en lumière l'importance de la justice^{viii} et l'a mise à^x l'avant-plan par la voie de mouvements internationaux. Nous avons également constaté les effets secondaires^x de la pandémie qui ont fait naître d'autres problèmes d'accès à la justice, tels que les problèmes juridiques liés à la détention, à l'emploi, au logement^{xi} et à l'endettement. L'accès à la justice et^{xii} la justice ouverte sont essentiels pour aider toutes les collectivités du pays à avoir accès aux données, à l'information^{xiii} et aux services dont elles ont besoin pour régler efficacement leurs problèmes juridiques. Il sera^{xiv}, ainsi, possible d'adopter une approche pour la justice qui est axée sur les personnes^{xv} et qui^{xvi} permet de mieux comprendre les besoins juridiques de la population canadienne^{xvii}, et de mieux y répondre.

Pour d'autres renseignements sur les commentaires reçus^{xviii} des Canadiens et de la société civile et les pratiques exemplaires internationales, veuillez lire le présent document d'information thématique.

Titre de l'engagement

1. Justice

Ministères responsables

Justice Canada
Gendarmerie royale du Canada (GRC^{xix})

Jalons et indicateurs^{xx}

1. Jalon : recueillir des données et les partager

Indicateurs

- 1.1. Achèvement de l'[Enquête canadienne sur les problèmes juridiques](#) (ECPJ) et communication des résultats, y compris le fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) (d'ici février 2022).
- 1.2. Achèvement et communication des résultats des études qualitatives pour compléter les données quantitatives de l'ECPJ (d'ici le printemps 2022).
- 1.3. Préparation et publication des [rapports sur l'aide juridique](#) (annuellement).
- 1.4. Tenue à jour du rapport et du tableau de bord sur l'[état du système de justice pénale \(annuellement\)](#).
- 1.5. Collecte et communication de données de grande valeur, entre autres, sur diverses activités de maintien de l'ordre et la composition de la main d'œuvre (d'ici mai 2023).

- 1.5.1. Établir et publier un répertoire de la GRC sur les ressources de données et d'information ayant une valeur opérationnelle.
- 1.5.2. Publier, sur le portail de données ouvertes du GC^{xxi}, les jeux de données ouvertes de la GRC, définis et approuvés^{xxii} (en cours).

2. Jalon : relever les pratiques prometteuses et les partager

Indicateurs

- 2.1 Collaboration avec le Conseil des tribunaux administratifs canadiens ([CTAC](#)) pour appuyer la réalisation d'ateliers visant à favoriser une meilleure compréhension des pratiques exemplaires et à les promouvoir (d'ici juin 2022).
- 2.2 Soutien au développement des centres de justice communautaire en tant que pratique prometteuse (en cours).
- 2.3 Publication des pratiques prometteuses tirées des évaluations, des rapports annuels et des travaux fédéraux, provinciaux et territoriaux, le cas échéant (en cours)^{xxiii}.

3. Jalon : améliorer les connaissances juridiques et l'autonomisation juridique

Indicateurs

- 3.1 Mise à jour régulière de [Chartepédia](#) sur le site Web de Justice (en cours).
- 3.2 Publication d'une cartographie de données géospatiales des services financés par le Programme de justice applicable aux Autochtones (en cours).
- 3.3 Publication d'une série d'outils relatifs au droit de la famille^{xxiv}, notamment les suivants (d'ici l'été 2023) :
 - 3.3.1 cinq [cours en ligne](#) à venir sur le projet de loi C-78 (violence familiale, réinstallation, règlement des différends familiaux et responsabilités des parties, rôle parental et exécution réciproque des ordonnances alimentaires);
 - 3.3.2 fiche d'information en ligne sur les dispositions du projet de loi C-78 relatives aux langues officielles^{xxv};
 - 3.3.3 matériel en ligne pour les professionnels du droit sur les Conventions de La Haye de 1996 et 2007;
 - 3.3.4 matériel en ligne pour les professionnels sur les modifications apportées à la *Loi d'aide à l'exécution des ordonnances et des ententes familiales*^{xxvi}, en particulier celles qui concernent la déclaration du revenu;
 - 3.3.5 un^{xxvii} outil sur la violence familiale pour les conseillers juridiques en droit de la famille.
- 3.4 Élaboration d'un outil d'évaluation de l'impact sur les droits de l'enfant (EIDE) et d'un cours en ligne connexe sur la [Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies](#) et la façon d'utiliser l'outil d'EIDE (d'ici l'automne 2021).
- 3.5 Soutien à un réseau de centres d'information juridique offrant des services gratuits aux communautés de langues officielles en situation minoritaire (en cours).
- 3.6 Activités de communication visant à soutenir l'amélioration des connaissances juridiques, notamment^{xxviii} :
 - 3.6.1 la promotion de l'anniversaire de la [Charte](#) et des ressources en ligne chaque année en avril;

- 3.6.2 la sensibilisation du public à la [Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones](#) et au projet de loi fédéral;
- 3.6.3 la mise à jour de la [version numérique en braille du Code criminel](#) et la publication de versions accessibles de la législation et (ou) du contenu connexe;
- 3.6.4 les versions accessibles des produits de communication du Canada sur l'aide médicale à mourir ([AMD](#)).

4. Jalon : favoriser les partenariats et la collaboration pour améliorer l'accès à la justice

Indicateurs

- 4.1 Collaboration avec les partenaires provinciaux^{xxx} et territoriaux (en cours)^{xxx}.
- 4.2 Participation à la [Coalition sur la justice du Partenariat pour un gouvernement ouvert \(PGO\)](#) (d'ici le printemps 2022).
- 4.3 Collaboration avec le [Comité d'action sur l'accès à la justice en matière civile et familiale](#) (en cours).
- 4.4 Établissement de partenariats internationaux, notamment avec l'Organisation de coopération et de développement économiques ([OCDE](#)) et le groupe [Pathfinders](#) (site anglais) (en cours).

5. Jalon : élaborer une feuille de route pluriannuelle pour le gouvernement ouvert à la GRC

- 5.1 Élaboration d'une stratégie pour un gouvernement ouvert à la GRC, y compris un plan d'action pluriannuel (diffusé publiquement) (d'ici mars 2022).
- 5.2 ^{xxxi}Création d'un bureau pour un gouvernement ouvert comprenant des ressources consacrées à la promotion de l'ouverture et de la transparence au sein de la GRC (en cours)^{xxxii}.
- 5.3 Mise sur pied d'un groupe de travail sur le gouvernement ouvert à la GRC, regroupant des intervenants clés provenant de l'ensemble de la GRC, à qui il appartiendra de trouver des données et de l'information, et de les publier, et de promouvoir une culture d'ouverture, de transparence et de responsabilisation fondée sur les principes et les pratiques d'un gouvernement ouvert (en cours)^{xxxiii}.
- 5.4 Établissement d'un forum multi-intervenants à la GRC pour faciliter l'entretien de discussions sur les priorités et les domaines d'intérêt pour favoriser l'ouverture et la transparence^{xxxiv} à la GRC (en cours).

ⁱ Publié par Basics is back le 07/22/2021 à 12:01pm

De la même manière que les peuples autochtones ont été censurés pendant de nombreuses années par notre gouvernement, la même chose se passe avec la COVID et le système judiciaire actuellement. Vous pouvez utiliser ça mais seulement dans son intégralité. Notre système judiciaire n'a pas été utilisé quand les mesures contre la COVID ont été mises en place. Les entreprises du secteur médical se sont frayées un chemin en utilisant des lois vagues, la peur, le manque d'information, en montant les gens les uns contre les autres pour contrôler l'histoire racontée. Quand cela n'a pas marché, on leur a offert des incitatifs. Si le vaccin contre la COVID, qui est le nouveau médicament proposé actuellement, sans aucune preuve de ses effets à long terme, ne fonctionnait pas comme le décrit le milieu médical, nous aurions un énorme problème dans le monde. Notre gouvernement est mis en place pour s'occuper de la population, mais on a l'impression qu'il s'occupe des besoins des entreprises du secteur médical avant les nôtres.

ⁱⁱ Publié par Bev Kennedy le 07/21/2021 à 11:41am

À propos de la justice. Et quelle est l'importance de la population âgée qui vieillit et prend sa retraite en utilisant les services sérieusement problématiques de l'industrie, y compris les services de courtage des banques, y compris le courtage en ligne, pour essayer de se constituer un pécule afin de compléter le RPC et la SV (et peut-être le SRG et la SV), où l'industrie, y compris les courtiers des banques, insère des obstacles à l'égalité des chances de participer aux marchés financiers (ces clauses de non-responsabilité formulées de manière trompeuse, discutées mais non abordées). Que notre soi-disant réseau de surveillance a fermé les yeux ? (cela ne relève pas de la compétence de l'ACFC, bien qu'elle ait soulevé de sérieuses préoccupations concernant l'héritage bancaire des caisses d'épargne et de prêt, le même portail problématique de recours vers lequel les investisseurs de détail sont dirigés).

L'âge est également un motif protégé. Pas la façon dont l'âge est défini.

Pourquoi la CCPD ne s'occupe-t-elle pas de ce qui précède ?

Pourquoi les autorités financières fédérales et provinciales compétentes ignorent-elles les graves violations de conformité? Pourquoi notre lien avec le BSIF (provincial et territorial) nuit-il gravement aux efforts des investisseurs de détail mais favorisent les poches de l'industrie? Une non-conformité qu'ils ne toléreraient jamais pour leurs propres pupitres de négociation?

Alors pourquoi l'organisme Cmaio a-t-il été fermé ?

J'ai envoyé de nombreux courriers à ce sujet au Comité permanent de la justice et des droits de la personne, au Comité permanent des finances et au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce et j'ai également écrit au ministère de la Justice, alors pourquoi cela n'est-il pas inclus dans votre appel à commentaires ?

L'âge est un motif protégé. Lancer de l'argent pour compléter l'OAS à l'âge de 75 ans est loin de résoudre le problème de cette rangée pourrie de surveillance et d'une industrie financière encore plus pourrie.

Combien pensez-vous que coûtent les soins à domicile ? Les détaillants ouvrent des comptes pour assurer l'essentiel et pas seulement les croisières annoncées dans les prospectus.

Combien coûtent les soins de longue durée et combien de places y a-t-il dans les établissements à but non lucratif à part les graves écarts révélés une fois de plus par la COVID.

Combien de millénaires pourraient se payer un établissement de soins de longue durée ou une maison de retraite alors qu'ils ne peuvent pas trouver d'appartements abordables ?

Vous, qui passez au crible, avez ces pensions en or. Mais la majorité des Canadiens n'en ont pas. Ce serait donc la raison pour laquelle cela n'a pas été mentionné dans l'enquête.

Voir la jurisprudence de la SCC sur les contrats. Autant de cas marquants, tous ignorés par notre soi-disant lien de surveillance des ""investisseurs de détail protégés"". Alors pourquoi avez-vous ignoré cette question ? Elle ne va pas disparaître et vous aussi vous allez vieillir...

ⁱⁱⁱ Publié par Jordon le 07/05/2021 à 2:51pm

Je me suis rendu ici pour donner mon avis sur l'ébauche d'engagements, mais je ne sais pas s'il s'agit du bon fichier?

^{iv} Publié par Robert Quine le 07/21/2021 à 4:15pm

La justice???? Quelle justice? Nous avons un vrai système de justice au Canada????? Comme dans l'affaire SNC-Lavallin? Ou dans l'affaire Jody Wilson-Raybould? Ou dans l'affaire UNIS????? La justice n'est qu'un marteau utilisé pour écraser la vérité au Canada, contrôlé par les médias payés par le gouvernement comme la SRC pour dissimuler toute justice réelle. Ces tribunes sont tellement défectueuses que s'en est risible.

^v Posted by Jon MacKay on 07/22/2021 at 4:26am

La première étape pour que la justice compte réside dans le fait que les gens ont un droit de regard sur les intérêts des politiciens. La base de données sur le lobbying est un moyen pour les gens de comprendre les intérêts des politiciens. En tant que chercheur, j'ai tenté d'utiliser la base de données canadienne sur le lobbying, mais elle a été conçue de telle manière qu'elle est pratiquement inutile comme moyen de demander des comptes aux politiciens.

Le problème crucial, c'est que les lobbyistes doivent s'enregistrer, mais ils ne sont pas tenus d'actualiser régulièrement leurs activités de lobbying dans la base de données. Ainsi, si je suis propriétaire d'une firme de lobbying, je dois enregistrer mes activités de lobbying liées à la même campagne, mais je n'ai pas à mettre à jour la base de données pour y inclure toute activité qui a lieu dans le cadre de la même campagne. Or, une campagne de lobbying peut s'étendre sur plusieurs années, ce qui rend impossible de déterminer si des paiements ont changé de mains au début ou à la fin d'une campagne de lobbying donnée. En d'autres termes, les chercheurs ne peuvent pas prouver l'ordre des événements, et il est donc difficile de demander des comptes aux politiciens et aux lobbyistes.

Il existe également de nombreuses failles permettant aux gens de ne pas enregistrer leurs liens avec les politiciens. L'Organisme UNIS, par exemple, ne s'est pas enregistré.

Nous devrions réorganiser la base de données sur le lobbying en veillant expressément à ce que les lobbyistes soient régulièrement tenus de la mettre à jour, et ce à la fois au début d'une campagne et à intervalles réguliers (deux fois par année). En outre, le formatage des données devrait être compatible avec les données sur le lobbying des États-Unis, car cette compatibilité permettra de publier en ligne les données canadiennes sur le lobbying en utilisant les mêmes outils que ceux élaborés par la fondation OpenSecrets aux États-Unis qui publie les données sur le lobbying des politiciens américains."

^{vi} Publié par crowngenocide le 07/05/2021 à 4:04pm
et les nations autochtones

^{vii} Publié par Lindsey Marchessault le 07/20/2021 à 1:08pm
L'énoncé du problème vise à résoudre une crise d'accès à la justice, mais la section du contexte ne précise pas la nature de cette crise. Pour constituer un engagement fort, le texte doit décrire certains des problèmes ou des indicateurs précis de la crise, notamment des taux d'incarcération disproportionnés parmi les populations radicalisées et autochtones, la violence perpétrée par la GRC (en particulier à l'encontre des personnes autochtones, noires et de couleur), les taux de poursuite et de condamnation pour violence envers des femmes et des enfants de même que l'inégalité des peines.

^{viii} Publié par crowngenocide le 07/05/2021 à 3:42pm
Vous avez un système juridique qui ne profite qu'à vous, pas un système de justice. Vous faites une excellente interprétation de donner des coups d'épée à l'aveuglette. Essayez donc la balance maintenant.

^{ix} Publié par Xiaoming Guo le 07/21/2021 à 12:13pm
Nous devrions nous pencher sur l'affaire Meng Wanzhou. Nous savons que cette affaire est purement motivée par des raisons politiques, mais nous permettons tout de même aux États-Unis d'abuser de notre accord d'extradition. De plus, cette affaire détruit notre indépendance judiciaire en permettant à des étrangers d'expliquer et de faire appliquer leur droit national dans notre pays. Cela détruira la justice dans notre société. Nous perdons la souveraineté de notre système judiciaire.

^x Publié par crowngenocide le 07/05/2021 à 4:08pm
La surpopulation et le manque d'eau sont particulièrement dangereux pour les Autochtones. C'est le même système dont parlent le Dr Bryce et le Dr Cindy Blackstock. [Phrase caviardée pour violation des règles d'engagement.]

^{xi} Publié par crowngenocide le 07/05/2021 à 4:09pm
Les maisons coûtent si cher que les Autochtones n'ont plus d'endroit où vivre. Je suis sans abri grâce à votre économie génocidaire qui s'approprie ma maison ainsi que tout ce qu'elle contient et tout ce qui l'entoure pour de faux profits.

^{xii} Publié par crowngenocide le 07/08/2021 à 5:42pm

Le génocide des peuples autochtones est un problème autochtone assez important que vous avez.

^{xiii} Publié par Etienne Vuillaume le 07/15/2021 à 11:39am

J'ajouterai ici "à la recherche"

^{xiv} Publié par Etienne Vuillaume le 07/15/2021 à 11:40am

je ne crois pas que les deux virgules entourant "ainsi" soient utiles.

^{xv} Publié par crowngenocide le 07/08/2021 à 5:25pm

Les peuples autochtones sont-ils considérés comme des personnes ou des spécimens?

^{xvi} Publié par Etienne Vuillaume le 07/15/2021 à 11:41am

je ne crois pas que "qui est" soit utile.

^{xvii} Publié par crowngenocide le 07/05/2021 à 3:43pm

Ajouter les peuples autochtones parce que votre système juridique ne les considère manifestement pas comme des personnes.

^{xviii} Publié par Anonymous le 07/21/2021 à 11:16am

Il y a un grave problème de surveillance des marchés financiers et de voies d'accès aux recours pour les investisseurs individuels.

Ce problème s'aligne sur le manque de responsabilité et le transfert des fonds de la Couronne à l'industrie, où l'affaire est enterrée.

Ce ne sont pas seulement les efforts des citoyens pour utiliser le secteur financier pour investir afin qu'ils puissent compléter leurs prestations au titre du RPC et de la SV par des fonds épargnés et ainsi assurer leur sécurité du revenu à la retraite qui s'en ressentent. Cela est également lié à une prise de conscience inexcusable de la part de la surveillance des affaires marquantes de la Cour suprême concernant ce qu'est le consentement éclairé (c.-à-d. les éléments qui le constituent) et des implications pour le droit des contrats et les conditions de service auxquelles les détaillants consentent sur une base ""à prendre ou à laisser"" s'ils souhaitent ouvrir des comptes pour participer aux marchés financiers en utilisant les services de l'industrie, y compris les banques indépendantes. Et il y a également des répercussions sur le risque systémique qui ne peuvent être limitées et contenues à l'échelle publique.

De plus, il existe de nombreux obstacles discriminatoires dont se sert le secteur financier, en particulier les banques, pour priver les investisseurs individuels d'une chance égale de participer aux marchés financiers. À ces obstacles s'ajoutent des voies de recours qui favorisent l'industrie et qui ne protègent pas le public. La CCDP doit mettre à jour et corriger sa compréhension des répercussions de la discrimination fondée sur l'âge et des problèmes susmentionnés, ainsi que de la façon dont ceux-ci nuisent aux efforts du public pour se constituer un bas de laine afin d'assurer sa sécurité financière à la retraite. (Y compris les coûts du vieillissement à domicile (actuellement évalués à 30 dollars de l'heure de plus que ce qui est fourni par le gouvernement). Et les soins de longue durée, mis à part le contrôle de la qualité, sont hors de portée de la plupart des gens (et même de la plupart des millénaires). Raison de plus pour que la CCMH se réveille et s'attaque aux politiques et pratiques discriminatoires délibérées des banques et de leurs courtiers appartenant aux banques (au niveau fédéral). Il en va de même pour la négligence des commissions des valeurs mobilières des provinces et des territoires à l'égard de ces questions et à l'égard de la ségrégation des investisseurs individuels au profit de l'industrie dont les problèmes sont connus. De plus, l'ACFC ne couvre même pas cet aspect des problèmes touchant les clients de détail des banques, et il n'existe actuellement aucun parallèle fédéral pour les investisseurs de détail. Le fait que MS Schulte ait complété son OAS à l'âge de 75 ans n'a pas permis d'aborder les pratiques prédatrices de l'industrie et l'aveuglement délibéré de la surveillance au cours des années précédant la retraite. Pourquoi pas ? Pourquoi cela

ne figure-t-il pas sur votre liste de blanchisserie, compte tenu du nombre croissant de personnes âgées... (Vous avez peut-être un régime de retraite en or, mais la plupart des Canadiens n'en ont pas.

^{xix} Publié par Jordon le 07/05/2021 à 2:45pm

Y a-t-il d'autres institutions indépendantes qui pourraient être impliquées?

^{xx} Publié par Lindsey Marchessault le 07/20/2021 à 1:10pm

Pour qu'il s'agisse d'un engagement fort, le texte doit mieux décrire comment les jalons et les indicateurs ci-dessous contribueront à répondre à l'énoncé du problème, à savoir la crise de l'accès à la justice (par exemple, la théorie du changement).

^{xxi} Publié par Jordon le 07/05/2021 à 2:46pm

Sommes-nous critiques à l'égard de ces données et des catégories utilisées? Par exemple, j'avais entendu dire que les données fondées sur la race n'étaient pas collectées, ce qui signifie qu'il y aurait beaucoup de données mais que celles-ci ne seraient pas nécessairement pertinentes.

^{xxii} Publié par Lindsey Marchessault le 07/20/2021 à 1:09pm

"Quels jeux de données ?

Les données relatives aux incidents d'agression ou de décès survenus aux mains de la GRC ou sous sa garde ?"

^{xxiii} Publié par Katie le 07/05/2021 à 1:11pm

Et les gouvernements et organisations autochtones!

^{xxiv} Publié par crowngenocide le 07/05/2021 à 3:39pm

Ajouter une section sur les programmes de signalement des naissances fondés sur l'eugénisme de Kanata.

^{xxv} Publié par crowngenocide le 07/05/2021 à 3:41pm

[Phrase caviardée pour violation des règles d'engagement.] Pourquoi les langues autochtones ne sont-elles pas autorisées sur les bulletins de vote ou dans les débats? [Phrase caviardée pour violation des règles d'engagement.]

^{xxvi} Publié par crowngenocide le 07/05/2021 à 3:59pm

les complices du silence et de la conformité

^{xxvii} Publié par Katie le 07/05/2021 à 1:12pm

Qu'en est-il des outils et de l'éducation propres aux communautés et aux gouvernements autochtones?

^{xxviii} Publié par TI-Can le 07/19/2021 à 1:39pm

Le rapport "Exporting Corruption 2020" de Transparency International recommande d'accroître la transparence quant à la manière dont les procureurs évaluent les critères de l'intérêt public lorsqu'ils déterminent s'il est approprié d'inviter une organisation à négocier un accord de réparation. Les activités de communication devraient inclure l'éducation des Canadiens sur les mesures qui sont prises pour évaluer les critères de l'intérêt public dans le système de justice.

^{xxix} Publié par crowngenocide le 07/05/2021 à 4:03pm

Nation par nation avec les peuples autochtones et pas seulement avec les "dirigeants" des acteurs indiens. [Phrase caviardée pour violation des règles d'engagement.]

^{xxx} Publié par TI-Can le 07/19/2021 at 1:40pm

Les défenseurs de la lutte contre la corruption ont recommandé de fournir davantage de ressources aux services de police pour lutter contre la corruption. Justice Canada et la GRC devraient fortement envisager d'intégrer des stratégies de lutte contre la corruption à leurs partenariats afin de faire progresser l'accès à la justice.

^{xxxix} Publié par Katie le 07/05/2021 à 1:13pm

Y compris une sorte d'ombud que le public peut contacter pour avoir accès aux informations et aux ressources? Être "ouvert" est une chose, mais que le public puisse avoir accès à vos documents ouverts en est une autre.

^{xxxixii} Publié par TI-Can le 07/19/2021 à 1:40pm

Le rapport "Exporting Corruption 2020" de Transparency International recommande d'accroître la transparence des décisions judiciaires au Canada, de préférence par l'intermédiaire d'un organisme central. Justice Canada et la GRC devraient élaborer cette feuille de route avec une vision claire pour fournir des données sur les mesures juridiques visant à lutter contre la corruption des entreprises.

^{xxxixiii} Publié par TI-Can le 07/19/2021 à 1:44pm

Les organismes mondiaux de surveillance de la transparence ont recommandé au Canada de créer un registre centralisé, accessible au public, des renseignements sur la propriété effective. La GRC et Justice Canada devraient fortement envisager d'intégrer Innovation, Sciences et Développement économique Canada (les exploitants potentiels de ce registre) à ce groupe de travail.

^{xxxixiv} Publié par crown-genocide le 07/08/2021 à 5:23pm

Les mêmes parties qui s'assurent de bien supprimer les courriels internes sur la route des larmes. Je suis heureux que l'enquête sur les FFADA ait dénoncé ces terroristes pour le génocide des femmes et des filles autochtones. Ne les laissez pas s'approcher des scènes de crime que constituent les fosses communes près des ""pensionnats"" indiens.